

Technicien(ne) B *Service de l'animalerie*

La personne sera appelée à accomplir un certain nombre de travaux techniques normalement dévolus à un technicien en santé animale diplômé. Cette personne, tout en ne possédant pas la formation habituelle en technique de santé animale, doit détenir un diplôme d'études secondaires (DES) d'une école reconnue par le ministère compétent et deux (2) années d'expérience pertinente ou posséder une compétence équivalente.

La personne sera appelée à accomplir diverses tâches (entretiens et soins de base aux animaux) et un certains nombres de procédures techniques reliées aux soins et à l'utilisation d'animaux de laboratoire. Elle devra collaborer et assister les collègues et le personnel de recherche dans l'application des protocoles et selon les procédures établies (PNF).

Description sommaire des tâches:

- Travail avec rongeurs principalement, en barrière et niveau de confinement 2
- Travail occasionnel avec autres espèces (cochons d'indes, lapins, porcs, poissons-zèbres)
- Effectuer les tournées de reconnaissance auprès des animaux
- Faire les soins de base aux animaux (changement de cages, eau, nourriture, enrichissement)
- Assister les techniciens en santé animale (TSA) et vétérinaires pour prodiguer les traitements prescrits
- Entretien (locaux et équipements)
- Fournir de l'assistance aux chercheurs : prélèvements, administration de médicaments, etc.

Éductions :

- D.E.C ou A.E.C en Technique de laboratoire ou bioécologie ou autres équivalents.

Qualifications :

- Souci du détail et des procédures
- Connait et applique les règles et normes relatives aux bonnes pratiques des soins aux animaux et les normes du CCPA
- Autonomie, initiative, sens des responsabilités et capacité de gérer plusieurs dossiers à la fois sont des qualités recherchées
- Bonne condition physique, travail debout prolongé.

Statut :

- Poste à temps partiel, 3 à 5 jours/semaine incluant une fin de semaine sur deux
- Entrée en fonction dès que possible.
- Horaire et heures variables selon le poste à combler (7h à 15h, 9h à 17h, 12h à 20h)
- Remplacements de vacances, congés fériés, autres
- Salaire et avantages sociaux selon les politiques du CRCHUM (taux horaire entre 20,98\$ et 24, 22\$)
- 20 jours de vacances par année après un an
- 9,6 jours de maladie monnayables
- Poste non syndiqué
- Régime de retraite (RREGOP) dès le premier jour d'embauche
- Assurance collective

Pour poser votre candidature :

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae et une lettre de présentation à :

nathalie.rousseau.chum@ssss.gouv.qc.ca

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Le CRCHUM invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations à soumettre leur candidature. Le CRCHUM adopte une définition large et inclusive de la diversité qui va au-delà des lois applicables. Le CRCHUM encourage ainsi toutes les personnes, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences de l'immigration au Canada, veuillez noter que la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents